Habitation – 9 rue de la Jacques Auguère

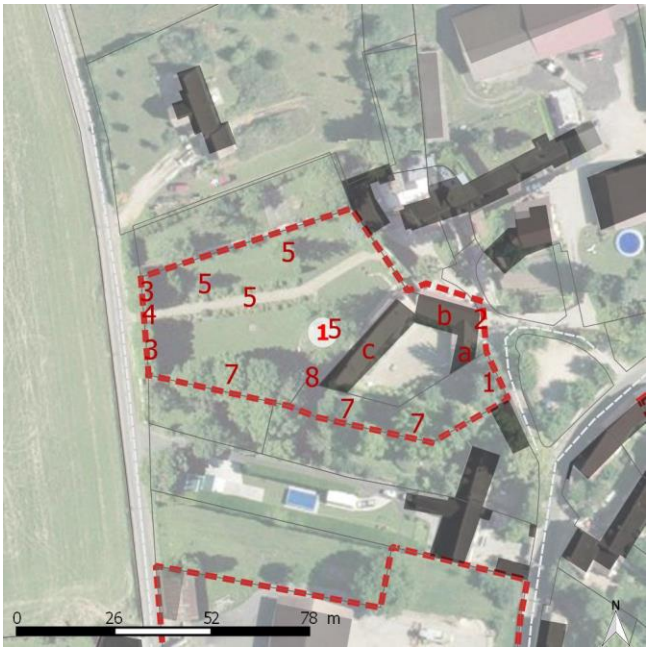

Identifiant fiche : 001

Localisation :
Adresse : 9 rue de la Jacques Auguère
95420
Wy-dit-Joli-Village
Code Insee : 95690
Parcelles : A737, A738 et A815
Situation : Cœur de bourg
Protection : Périmètre de 500m (Eglise CMH)
Dates : XVIIIe siècle – XIXe siècle (date portée sur le linteau : 1797)

Typologie :
Classe : Patrimoine lié à la terre
Type : Ferme
Fonction actuelle : Habitation
Implantation : En retrait / Continuité urbaine

Statut :
Intérêt patrimonial : Elément intéressant
Etat (2017) : Bon
Foncier : Privé

<u>Seul les éléments repérés sont soumis à prescriptions</u>

- **<u>Description – Justification de la prescription</u>**

Ce site à la particularité d'être implanté au nord-ouest du bourg de Wy-dit-Joli-Village. Son positionnement le place à l'articulation de plusieurs entités paysagères liées à ses accès.
Un premier accès à l'est, rue de la Jacques Augère, venelle d'accès en marge de la circulation, place la parcelle au centre du bourg. Ses façades bâties et sa végétation persistante sont identifiables depuis l'artère principale de la commune.
Un second accès, rue des Maquignons, dialogue avec les paysages agricoles et les vues lointaines du plateau d'Arthies et laisse apparaitre un jardin qualitatif et arboré.

Ce jardin participe de plusieurs manières à l'animation et la structure paysagère du bourg.
Depuis le centre de la commune, plusieurs Picea de grande taille émergent des bâtiments et offrent un point de repère à l'échelle de la commune et plus particulièrement en période hivernale.
Le port caractéristique de ces arbres est repérable depuis la plaine agricole et les panoramas sur le bourg.
Ces points d'appel laissent entrevoir de nombreux arbres de hautes tiges au sein de la parcelle.

Picea et façade végétalisée 1

Cette spécificité végétale du centre bourg est également soulignée par la présence d'un habillage de lierre sur une façade de bâtiment. Cette végétation très entretenue est également perceptible depuis la rue Saint-Romain.

Néanmoins, le jardin ne se laisse qu'entrevoir depuis le centre bourg.
Les murs de pierre calcaire et les façades des bâtiments, en rive d'espace public, forment des barrières visuelles d'où n'émergent que les houppiers des arbres implantés au cœur de la parcelle.

Picea en limite de propriété

Tilleuls en rive de voirie

L'accès situé rue des Maquignons offre plus de porosités visuelles sur le jardin en cœur d'ilot.

Depuis la rue des Maquignons, les franges de la parcelle accueillent d'importants tilleuls. Ces derniers, visible depuis la plaine agricole en venant de Banthelu participent à la lisière végétale présente sur l'ensemble du pourtour du bourg. Les houppiers des arbres de haut jet présent sur l'emprise sont facilement identifiables depuis les emprises agricoles du territoire communal.

À proximité de la limite foncière, un jardin qualitatif et ordonné est perceptible au travers d'une grille en fer forgé. Cette vue cadrée par les tilleuls, et des haies compactes de buis s'ouvrent sur une allée de gravillon calcaire bordée d'arbustes fleuris en port libre.
Des pelouses de part et d'autre de l'allée sont ponctuées de fruitiers, d'un hêtre pourpre, de peupliers et de chênes.
Les limites sud de la parcelle sont composées de marronniers et de tilleuls.
Un arbre taillé en topiaire vient souligner la structure du bâtiment en arrière-plan.

Jardin depuis l'espace public

Panorama du jardin

L'ensemble est situé au cœur du bourg de Wy-dit-Joli-Village. Il bénéficie de deux accès avec l'espace public :

- l'un à l'est, rue de la Jacques Auguère. Le bâti constituant la limite entre les espaces public et privé, l'accès se matérialise par un porche. Il est proche de la rue Saint Romain, rue principale du village ;
- l'autre à l'ouest, rue des Maquignons, livre quant à lui une perspective différente, végétale et ouverte, sur un jardin ordonné et arboré.

L'ensemble est composé de trois éléments bâtis contigus.
Deux d'entre eux sont visibles depuis la rue de la Jacques Auguère :

Bâtiment 1

Un premier bâtiment (1) présente une toiture à deux pans en tuiles plates, et une façade en moellons de pierre calcaire à joint beurré, ponctuée :

- d'un porche permettant l'accès à la cour intérieure ; les élévations sont en pierre de taille, la baie est marquée au sol par la présence de pierres chasse-roues, le linteau est de finition enduit ciment ; la porte cochère est pleine, en bois peint.
- d'une fenêtre en bois blanc avec petits bois - protégée par une grille de défense en fer forgé de couleur noire.

Bâtiment 2

Un deuxième bâtiment (2) lui est implanté perpendiculairement, positionnant ainsi son pignon ouest dans le prolongement de la façade du premier. Egalement R+C, il présente un gabarit plus imposant, et une composition en moellons de pierre calcaire à joint creux. Il est rythmé de lignes d'arases, d'un chainage vertical réalisé en pierre de taille au niveau du poinçon, et de trous de boulins. Une végétation le colonise aujourd'hui, laissant dégagée uniquement sa partie triangulaire.
La façade principale latérale de ce bâtiment est réalisée en moellons de pierre calcaire à joint beurré, et également rythmée de chaînages verticaux en pierre de taille. Une partie du mur est aussi végétalisée.
Le toit est en tuile mécanique rouge (grand moule) à deux pans. Une ouverture de toit constitue une source de lumière pour l'intérieur du bâtiment. Le pignon opposé est surmonté de cheminées, réalisées en enduit clair, couronnées de briques rouges flammées ; trois lanternes en poterie surplombent l'une d'elle.

Le troisième bâtiment (3) s'entraperçoit -depuis la rue de Maquignons- en fond de perspective. Le parc constitue ainsi un écrin végétal au sein duquel l'habitation se blottit.

Accès rue des Maquignons

Le traitement **des clôtures** met en exergue :

- rue des Maquignons, un muret en moellon de pierre calcaire à joint creux surmonté d'un grillage en treillis à losange, doublé d'une haie végétale composée de buis et tilleuls. Un portail en fer forgé ajouré et aux lignes épurées marque l'entrée dans la propriété.
- rue de la Jacques Auguère, un mur maçonné en pierre calcaire à joint creux surmonté d'un chapeau en béton, qui vient clore la propriété ;

Mur de clôture rue de la Jacques Auguère

- **Prescriptions - Eléments à préserver** :

Pignon est – Bâtiment 2

- L'emprise, l'organisation et les gabarits des constructions (Bâtiments 1, 2 et 3)
- La nature et le traitement des parements de façades (Bâtiments 1, 2 et 3) : les façades dont les joints sont soit beurrés à l'aide d'un mortier bâtard de chaux blanche soit à joint sec. Les éléments à caractère particulier (pierres chasse-roues, trous de boulins, ligne d'arrase).
- La forme des toitures ainsi que ses matériaux (tuiles plates rouges rustique foncé) (Bâtiments 1 et 3).
- Les menuiseries en bois peinte (Bâtiments 1, 2 et 3). Les portails d'accès en bois et fer forgé. Les ouvrages en fer forgé.
- Les chaînages verticaux
- Les clôtures (murets de moellons)
- L'organisation du jardin autour de son axe central
- La forme libre des arbustes en bordure d'allée
- Le traitement de façade végétalisé rue de la Jacques Augère
- Les Picea en limite de parcelles à l'ouest

- **Recommandation - Éléments à caractère dénaturant** :

Les travaux de rénovation d'ouvrage doivent conserver la cohérence entre les matériaux en place et ceux nouvellement employés.

- Les maçonneries

- Le linteau du porche en finition ciment est à revoir (Bâtiments 1)
- Le solin au mortier de ciment permettant d'assurer l'étanchéité entre le mur et la couverture est à remplacer par un autre en mortier bâtard de chaux blanche en cohérence avec les joints de maçonnerie (Bâtiments 1)

- Les cheminées

Les chapeaux de cheminée en béton doivent être remplacés par des mitrons en terre cuite (Bâtiments 2)

Cheminée – pignon ouest

- Les couvertures

Les couvertures en tuiles mécaniques doivent être changées au profit de tuiles plates traditionnelles. (Bâtiments 2)

- Le grillage simple torsion vert rue des Maquignons

La limite avec l'espace public gagnerait à être traitée de façon plus qualitative.
Un barreaudage en fer forgé s'inscrirait dans la continuité du portail.

Cependant une légère surépaisseur de la haie de buis incluant le grillage limiterait son impact visuel.

Grillage rue des maquignons

Traitement végétal des pieds de mur

- Le traitement du pied de mur, rue des Maquignons

Le pied de mur, en limite de chaussée, est actuellement planté de graminées et de quelques iris à proximité de la grille.
Une délimitation plus franche des plantations et une variété et densité plus importante des végétaux s'inscrirait dans la continuité du traitement existant à l'intérieur de la parcelle.
Cet accompagnement est également envisageable en pied de façade du bâtiment 1.

- Installation d'évacuation d'équipement nécessitant des évacuations vers l'extérieur : ne pas réaliser ces sorties sur l'espace public ou visible depuis l'espace public.

Extrait du plan IGN
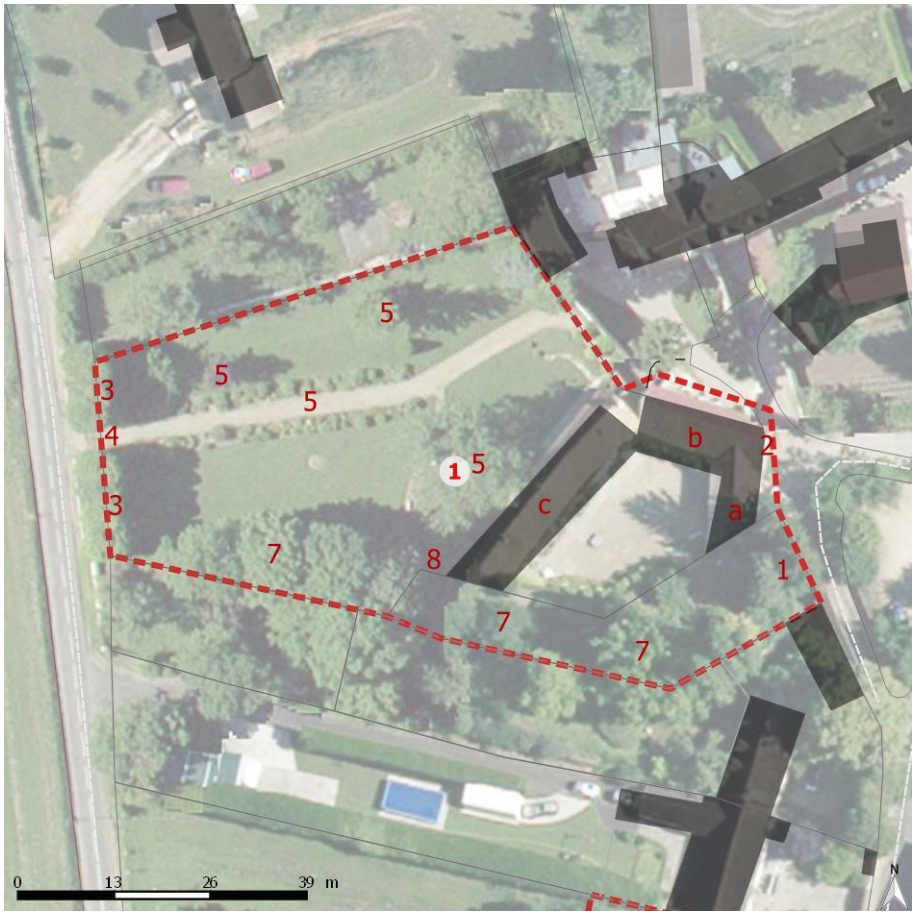
Extrait de la photo aérienne (Les numéros renvois aux numéros des bâtiments de la notice)